



LA LETTRE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 19

JUIN 2021

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens (nes) et amis (es),

Enfin ! Après 15 mois de restrictions, le ciel semble s'éclaircir sur notre pays. L'épidémie, à l'évidence, marque le pas. Elle régresse ! Un sentiment de liberté perdue et retrouvée nous envahit tous à l'approche de l'été, et pour certains, des vacances.

A n'en pas douter, l'observation des mesures de distanciation et la vaccination commencent à atteindre leur but. Mais restons prudents et vigilants, une protection certaine ne sera acquise que lorsque 80% de la population sera vaccinée. Ce n'est qu'à ce prix que la totalité des verrous de protection épidémique pourra être levée.

Un grave sujet de préoccupations a durant plusieurs mois occupé tous nos instants : la suppression inéluctable et définitive de l'une de nos deux classes. Deux choix s'offraient à nous : 1- soit maintenir le statu quo, en continuant le regroupement actuel mis en place il y a 37 ans avec Anlhiac, Génis et Salagnac avec 4 niveaux dans notre classe unique. Cela nous a paru extrêmement nocif pour nos enfants, 2- soit rejoindre le regroupement de Hautefort avec ses 12 communes, pour obtenir un seul niveau à Cherveix-Cubas, mais aussi 1 ou 2 niveaux maximum dans chacune des classes de l'école de Hautefort. Je tiens à remercier l'accueil que nous avons reçu, non seulement de la part de la municipalité de Hautefort, mais aussi des 10 autres municipalités du regroupement de Hautefort.

D'un commun accord, ce sont tous les élèves de CM2 de ce futur regroupement qui seront accueillis dans la classe unique de Cherveix-Cubas. Ils seront ainsi préparés dans les meilleures conditions de travail possible avant leur entrée en 6^{ème} au collège.

J'ajoute que c'est une satisfaction que nous avons eue car les communes d'Anlhiac et de Sainte-Trie ont décidé de nous rejoindre au sein du regroupement de Hautefort.

Les aménagements structurels dont nous vous avons parlé, sont en cours de réalisation : la médiathèque sera achevée au début de l'automne et sera ouverte à tous, et je pense là à nos enfants, de notre école bien sûr, mais aussi aux enfants et à la population de toutes les communes environnantes.

Le parking de la salle des fêtes sera terminé pour l'été.

Une sécurisation routière, par l'implantation d'écluses sera réalisée d'ici la fin de l'année sur la RD704 au droit du futur parking, et sur la RD5 au droit de la médiathèque, de la mairie et de notre école.

Je tiens à remercier nos partenaires financiers : Etat, Département et notre communauté de communes. Sans eux rien n'aurait pu se faire.

Enfin des travaux routiers importants seront réalisés sur la route des Bugets et route de Bugeaud. Là aussi nous serons aidés par le Conseil départemental.

Si l'épidémie a eu souvent des effets néfastes sur nos habitudes, et parfois même sur notre moral, elle aura eu au moins une conséquence positive : il faut remonter à de nombreuses années pour voir le marché immobilier se redresser. Depuis un an de très nombreuses maisons de notre commune, mises en vente ont trouvé preneur. Ceci est une excellente nouvelle, et je tiens à adresser la bienvenue à nos nouveaux habitants. Qu'ils sachent que nous serons à leur service.

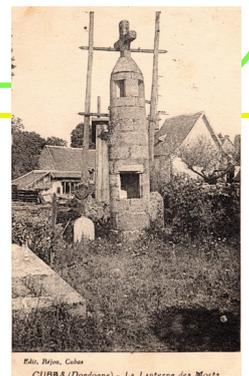
Chers amis, je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances. Mais prudence : le port du masque est à poursuivre de même que les gestes barrières.

Votre maire Jean-Marie QUEYROI

CARTES POSTALES

Vous disposez chez vous de trésors, anciennes photos ou cartes postales représentant CHERVEIX-CUBAS ? N'hésitez pas à nous les transmettre, elles enrichiront l'exposition temporaire " CC au fil des ans " que nous projetons d'exposer.

Bien entendu, après avoir été numérisés, ces documents vous seront restitués.



Église, Cherveix-Cubas
CUBAS (Dordogne) - La Lanterne des Morts

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Eclairage Public

A court terme, l'usage des énergies fossiles diminuera fortement et le coût de l'énergie augmentera. Afin d'atteindre les objectifs de transition énergétique fixés par la loi d'ici 2050, en relation avec le SDE, nous avons déjà entrepris la mise en place d'horloges astronomiques, qui avait permis de se régler sur le soleil, et de réduire le temps d'éclairage de nombreux points.

Cette année, nous avons opté pour une réduction importante de l'éclairage public :

Dans le courant de l'été, les équipements jugés vétustes seront remplacés par des luminaires Led, les plages horaires d'allumage seront plus courtes, les armoires les plus anciennes seront remplacées. Ainsi cela nous permettra rapidement de réduire la consommation énergétique du parc de moitié, et de diminuer la facture de la commune de 20.000 € à 40.000 €.

La priorité a été mise sur la sécurité routière :

Les grands axes, les carrefours, les passages piétons, les ralentisseurs resteront éclairés en permanence, l'intensité lumineuse où la fréquentation est la plus importante, variable selon les endroits.

Cette démarche sera poursuivie en 2022 par le remplacement d'autres points lumineux, et armoires les plus vétustes, très énergivores, par du matériel moderne beaucoup plus économe. Certains points lumineux ne pourront pas être renouvelés et seront supprimés.

Coût total de l'opération : 38.000 € dont : 24.700 € sur deux ans, pris en charge par la commune.

FIBRE OPTIQUE

Problèmes techniques et Covid 19 ont un peu retardé la réalisation du réseau fibre optique sur le département et la commune. Elle se poursuit avec à l'horizon 2030 la suppression au niveau national du réseau cuivre.

Périgord Numérique, par l'intermédiaire de son sous-traitant SPIE finalise la mise en place du SRO (Sous Répartiteur Optique) à proximité de la mairie, les chambres de raccordement seront implantées. Le réseau aérien ne disparaîtra pas complètement il sera renforcé par l'installation de quelques poteaux bois.

Règles de mise en place :

Le réseau fibre principal doit être accessible à moins de 150m des habitations,

Le réseau actuel de poteaux bois sera le plus possible réutilisé,

L'utilisation des poteaux Enedis n'est pas toujours possible : les contraintes de charges étant désormais plus strictes.

La fibre n'est souterraine que sur l'emprise départementale.

Le retard devrait se réduire et vous pourrez alors faire intervenir votre opérateur dans le courant de l'automne. Celui-ci pourra alors intervenir dans les mêmes conditions qu'auparavant en exploitant le réseau fibre.

Nous vous informerons.

ECLUSES ROUTIÈRES

Les problèmes de vitesse sur les routes départementales traversant notre commune restent toujours inquiétants.

Afin d'essayer de résoudre au mieux ces incivilités, il a été demandé à la CCILAP d'étudier des aménagements obligeant les conducteurs des véhicules à respecter la limitation de 50 km/h.

Des écluses seront implantées sur la D5 devant l'école, la Mairie et la médiathèque (écluse double) ainsi que sur la D704 entre Cubas et la salle des fêtes, après l'embranchement de la D5 (écluse simple). Pour cette route, si une écluse ne suffit pas, une deuxième sera implantée vers le lavoir à la sortie en direction de Saint-Agnan.

Dans un premier temps, des plots seront posés en lieux et places des écluses pour en vérifier l'opportunité.

La limitation de vitesse entre les écluses sur la D5 sera abaissée à 30 km/h.

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Les travaux se poursuivent malgré des difficultés d'approvisionnement en matériaux et matériels auxquelles les entreprises sont confrontées du fait de la pandémie de Covid. Cet automne, ce nouvel équipement de la Communauté de Communes sera opérationnel.

Bonnes lectures à venir.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Affichage Public :

Les vitrines d'affichage administratif public sont venues remplacer les anciens panneaux en bois.

Leur emplacement peut être différent : vous en avez été avertis.

Nous avons veillé à en réduire le nombre tout en les rendant visibles à tous. Ainsi, certaines sont désormais à proximité des conteneurs d'ordures ménagères accessibles à tous.

Nous pourrions également augmenter le nombre des informations communiquées à ces emplacements.

Une boîte à idées reste à votre disposition devant la mairie.



S.M.C.T.O.M

Les déchets du cimetière :

Une grande partie des déchets issus des cimetières était collectée jusqu'à présent avec les ordures ménagères résiduelles et enfouies, alors qu'une part importante pourrait être recyclée ou valorisée.

Désormais un **composteur bois** sera réservé au stockage des déchets organiques afin de produire du compost. C'est à dire **terre, fleurs fanées, feuilles mortes, gerbes naturelles sans rubans ni mousse artificielle et les plantes sans pot.**

Ce compost servira d'engrais naturel pour fertiliser les massifs et jardinières de la commune.

Une **caisse palette bois** servira pour le stockage des autres déchets **qui se recyclent** comme les pots en terre et plastiques dont vous pourrez également vous servir si vous le souhaitez. **Et qui ne se recyclent pas** : **les décorations plastiques, rubans, mousses de composition, plaques de marbre** qui seront acheminés en déchetterie.

Pour faciliter le tri une signalétique a été mise en place.

Une distribution de sacs « Cabas » sur la place du marché

Les sacs « cabas » réutilisables fournis par le SMCTOM remplacent les sacs jaunes, une partie a été distribuée les samedis 10 et 24 avril sur la place du marché, un échange qui nous a permis de répondre à des questionnements concernant le tri des déchets et le compostage des déchets organiques.

Les personnes qui n'en ont pas encore peuvent le récupérer en mairie.

Si vous possédez encore des sacs jaunes vous pouvez les utiliser et les mettre dans les containers semi-enterrés dédiés (jaune) car les nouveaux containers aériens possédant une grille ne permettent pas d'y entreposer les sacs.

Prévue pour janvier 2022, la redevance incitative ne sera mise en place qu'à partir de janvier 2023, les containers restent en libre service pour le moment.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En prévision de travaux à effectuer sur la station d'épuration, la CCILAP a fait effectuer courant mai des contrôles aléatoires sur une cinquantaine de logements pour s'assurer de la conformité du raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Merci de l'accueil que vous leur avez réservé.

VOIRIE

Un important budget de 69.725 € HT permettra la réfection complète avec un revêtement de qualité ; des enrobés coulés à froid :

Route de Bugeaud 56.624 € HT et Route des Bugets 13.101 € HT

Une demande de subvention de 20 % au Département est en cours pour un montant de 13.945 €.

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La CCILAP va mettre en place une nouvelle commission concernant l'accessibilité (CIAPH), nous aurons 2 représentants, Antonio Rodrigues et Richard Calavia.

Celle-ci sera chargée notamment de dresser un constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports, d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles, établir un rapport annuel sur l'état de l'accessibilité sur son territoire, être force de proposition afin d'améliorer l'existant.

Le but étant que les aménagements des bourgs intègrent au mieux tous les travaux permettant d'assurer une bonne accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

PARKING SALLE DES FÊTES

Le stationnement pour les utilisateurs de la salle des fêtes était extrêmement difficile et générait lors de manifestations regroupant un grand nombre de participants des risques graves d'accidents pour les piétons.

Comme cela vous l'avait été précédemment indiqué, la Commune a acquis le terrain mitoyen. Un projet de réalisation d'un parking a été élaboré par la CCILAP, la consultation d'entreprises a désigné COUSTILLAS TP pour la réalisation des travaux. Ceux-ci se sont déroulés en juin 2021, la plantation des végétaux est reportée à l'automne.



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE

Les travaux de renouvellement et renforcement du réseau d'eau de la route des écoles seront réalisés en septembre octobre 2021. Le coût estimé initialement à 168.000 € a été revu à 124.730 €

SYNDICAT DES RIVIÈRES

Le nouveau Syndicat : SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle) agit désormais sur l'ensemble du bassin. En attendant la finalisation de sa constitution et de son organisation définitives, il continue d'assurer le maintien en état des cours d'eau de son secteur d'intervention.

PERSONNEL COMMUNAL

En contrat aidé pour un an, « Pebs » BOWMAN, est venue renforcer l'équipe des cantonniers le 21 mars 2021.

Son contrat est de 20 heures hebdomadaires.



CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux démissions de trois conseillères municipales : Manon DUBOST, Marie-France MAGNOU et Catherine SACHET, les commissions communales ont été revues.

CLOCHE DE L'ÉGLISE DE CUBAS

En tombant, le battant de l'église de Cubas a fait une petite frayeur au propriétaire de la grange dont il a percé le toit !

La sangle (baudrier) refaite devrait rassurer les sonneurs pour les deux cents ans à venir !

Sa réinstallation par notre cantonnier a également permis de photographier les inscriptions (rincaux).



SMCTOM EXONÉRATION PROFESSIONNELLE

Professionnel en activité, propriétaire ou locataire d'un local commercial, vous pouvez prétendre à une exonération facultative de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères avant le 31 août 2021.

Démarche sur le site : www.smctom-thiviers.com

Formulaire : « Dossier d'exonération facultative 2021 »

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Cette année encore pour cause de Covid la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en comité réduit.

Comme chaque année nous nous sommes retrouvés devant la stèle des fusillés avec nos amis d'Anlihiac.

CANICULE

Comme les années précédentes, un registre canicule à destination des personnes vulnérables, âgées ou isolées est disponible en mairie du 01 juin au 15 septembre. Si vous le souhaitez ne manquez pas de contacter le secrétariat.

PERCEPTION

La perception d'Excideuil fermera définitivement ses portes au public le 30 août 2021.

Nous serons désormais rattachés à Nontron.

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHES NATURELLES

Notre demande liée à la sécheresse de 2020 n'a pas été reconnue par le Ministère de l'Intérieur.

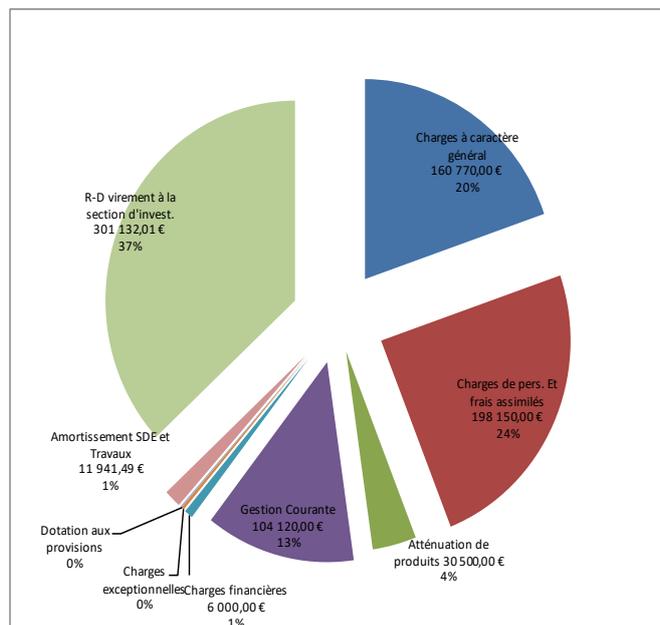
LA POSTE

Nouveaux horaires
Du lundi au vendredi
11h15-12h30
13h30-15h00

TRANSPORTS INTER-URBAINS EN DORDOGNE

Périgueux-Salagnac ligne 09 :
Augmentation du nombre de passages.
Renseignements tarifs et horaires sur :
transports.nouvelle-aquitaine.fr ou
en appelant le 0970.870.870

BUDGET 2021 PRÉVISIONNEL SIMPLIFIÉ



Budget de fonctionnement

Stable depuis de nombreuses années, le montant du budget de fonctionnement 2021 de 815.613,50 €.

répartition jointe.

Investissement

Le montant du budget d'investissement 2021 de 474.660,13 € reste globalement stable.

FISCALITE

Depuis plusieurs années, afin de tenir compte des difficultés financières de tous, en 2021 cette fois encore, nous n'avons pas augmenté la part communale des taxes foncières dont les taux restent inchangés.

Sur le bâti : 14,85 %

Non bâti : 63,27 %

C'est grâce à une gestion saine de nos finances que la commune peut assumer ce manque à gagner.

La gestion rigoureuse de nos finances permet de faire face à ces nouvelles contraintes.

TABLES DE PIQUE-NIQUE

Il fait beau, si nous allions pique-niquer ?

Avec l'arrivée des beaux jours, 4 tables de pique-nique ont été installées sur différents sites de la commune : à la base de canoë, sur le pré communal route de Génis, et à Bugeaud.



C'est un essai et s'il réussit nous pourrions en implanter d'autres à des endroits stratégiques. Cette action illustre ce que nous voulons développer : le dynamisme, la convivialité, le bien-être des habitants comme des touristes.

NOTRE ÉCOLE

Peu après le début de l'année scolaire 2020-2021, nous avons appris que dans notre secteur, l'inspection académique envisageait de supprimer plusieurs postes d'enseignement : un à Cherveix-Cubas, un à Hautefort, un à Tourtoirac. Et déjà l'an dernier un poste avait été supprimé à Génis.

Pourquoi ?

Tout simplement parce qu'il n'y a plus assez d'enfants dans nos villages pour y maintenir une école : à Cherveix-Cubas, il n'y en a pas dix.

L'administration nous incitait à nous regrouper avec d'autres communes pour conserver une école et ainsi assurer le droit des enfants à une instruction correcte, pas trop loin de chez eux.

Déjà ce système avait été utilisé dans le passé puisque Anliac, Cherveix-Cubas, Génis et Salagnac, avaient mis sur pied un SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) pour assurer l'enseignement sur deux sites : les plus petits à Génis, les plus grands à Cherveix-Cubas.

Nous nous sommes donc tournés vers nos voisins. Tourtoirac conservant finalement son poste pour cette année encore, n'a pas donné suite. Avec Hautefort nous avons pu bâtir un projet. Mais ce projet ne faisait pas l'unanimité au sein de notre SIVS et il en a découlé de nombreuses difficultés, dont nous sommes finalement venus à bout.

Ainsi donc, l'année prochaine, dès la rentrée de septembre, un nouveau regroupement (et un nouveau SIVS) sera mis en place avec les communes de Anliac, Badefols d'Ans, Boisseuilh, La Chapelle Saint-Jean, Cherveix-Cubas, Coubjours, Granges d'Ans, Hautefort, Nailhac, Sainte-Trie, Teillots, et Le Temple Laguyon.

Ce nouveau regroupement fonctionnera de la manière suivante :

Depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM1 inclus, les enfants seront accueillis à Hautefort.

Cherveix-Cubas recevra les enfants de CM2 pour une année tremplin vers le collège, proche de la médiathèque.

Les transports nécessaires sont à l'étude, ainsi que la garderie. Dès que le système sera définitif, les parents seront informés.

Les inscriptions peuvent être prises dès maintenant dans les mairies d'Hautefort et de Cherveix-Cubas, selon l'endroit où l'enfant sera scolarisé.

En conclusion, nos écoles sont provisoirement « sauvées ». Pour que ce provisoire devienne définitif, il faut les peupler d'enfants ...

RENCONTRE LECTURE À L'ÉCOLE

Jeudi 17 Juin 2021, dès 11 heures du matin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'Ecole Élémentaire de Cherveix-Cubas avaient rendez-vous avec **Didier Jean et Zad**, auteurs-illustrateurs pour la jeunesse et avec leur maison d'édition, **Utopique**, pour une journée de découverte de l'objet « LIVRE » : conception, écriture, illustration, édition, diffusion, lecture à haute voix, atelier de dessin dans la classe, tout ce qu'il fallait savoir sur la fabrication d'un livre et son message à partager !

Une belle expérience à renouveler, sur les chemins de la future Médiathèque, entre Ecole et Bibliothèque.



CARTE DE PÊCHE

L'achat de votre carte de pêche peut être fait :
soit à l'accueil du camping « Le Cluveau » soit en ligne sur le site cartedepeche.fr, votre association est référencée à Génis.

TENNIS

La clé d'accès au terrain de tennis est disponible à la boulangerie Cubertafon, au tarif de 5 € ou par abonnement mensuel.

ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

Malgré les difficultés que nous connaissons, toutes nos associations regardent l'avenir, qui s'annonce un peu plus serein. Toutes sont mobilisées, certaines de leurs activités n'ont pas cessé, d'autres ont repris en cette fin de printemps, et cet été reverra des manifestations.

Bravo et MERCI à toutes.

Comité des fêtes

2 août - Marché gourmand, Place de Fontevrault 18h00-Minuit

15 août - Brocante, Place de Fontevrault : 07h00-18h00

21 août - Soirée dansante, Place de Fontevrault : 19h00-Minuit

Rural Expo

12 septembre - Place de Fontevrault : 07h00-18h00

Tour du Limousin

18 août - Place de la mairie : 13h00-16h00

BRÛLAGE VÉGÉTAUX

RAPPEL : Par arrêté préfectoral du 5 avril 2017 :

Tout brûlage est **strictement interdit** du 1er mars au 30 septembre.

Hors cette période, le brûlage des déchets issus des travaux d'entretien est soumis à déclaration en mairie, au moins 3 jours avant, et doit respecter les règles de sécurité en vigueur.

L'utilisation d'incinérateurs individuels est soumis aux mêmes règles.

Nous rappelons qu'il existe des alternatives au brûlage : broyage, paillage, compostage, déchetterie...

DON DU SANG

Salle des fêtes de Hautefort de 15 h à 19 h :	Jeudi 08 juillet Jeudi 23 septembre Jeudi 09 décembre
---	---

Saint Médard d'Excideuil de 15 h à 19 h :	Lundi 02 Août Lundi 04 octobre Lundi 27 décembre
---	--

CIVISME

Pour mémoire : la vie en société passe par le respect de règles communes.

Conteneurs : certains produits ne peuvent pas y être déposés. Dans ce cas, l'accès à la déchetterie de Hautefort vient compléter l'offre proposée par le SMCTOM. Vous y recevrez un très bon accueil.

Vous ne pouvez pas davantage profiter de lendemains festifs pour piler vos bouteilles vides aux pieds de ceux-ci.

Dégradation et vol de biens publics :

Vous aurez sans doute, comme nous, à cœur de remercier l'individu qui a dégradé la barrière de l'église de Cherveix, parti sans laisser de trace. La mairie (donc vous !) paiera donc la réparation.

Merci aussi aux voleurs qui s'approprient, sans vergogne, quelques centaines de kg d'enrobés et de terre sur les lieux de stockage de la commune.

